

Règlement des 6 heures et Marathon du Pays d'Aix à Peynier 2023

Version 3.0 du 18 octobre 2022

L'association Familles, Amis pour la Découverte d'Activités (F.A.D.A.) organise le 13 mai 2023 la 5ème édition des 6 heures de Peynier et la seconde édition du Marathon du Pays d'Aix sur boucle. Ces épreuves sont ouvertes aux coureurs et marcheurs nés avant 2005, licenciés ou non.

Épreuve des 6 Heures

Épreuve sur boucle, à allure libre, course à pied, marche, sans obligation d'être présent pendant 6h, sans minima de km.

Épreuve du Marathon

Épreuve sur boucle à allure libre, course à pied, marche, obligation de parcourir de la distance de 42Km195m avec une barrière horaire de 6h

Inscriptions

L'inscription comprend :

- Le dossard
- Une dotation pour chaque coureur
- Un tee-shirt (ou autre vêtement)
- Un accès illimité au ravitaillement

Inscriptions sur place

Il sera possible de s'inscrire sur place, moyennant une surtaxe de 5€, dans la limite des places disponibles. Se renseigner avant d'entreprendre le déplacement. La dotation n'est pas garantie pour les inscriptions sur place

Pour tous les participants, pour pouvoir s'inscrire, il faut être agé(e) au moins de 18 ans, être titulaire d'une licence sportive ou d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied et avoir envoyé son dossier d'inscription complet avant le 8 mai 2023,

- *Marathon*

Possibilité de participer en Solo, dans la limite de 100 participants individuels.

- *Solos 6 heures*

Possibilité de participer en Solo, dans la limite de 100 participants individuels.

- *Relais 6 heures*

Possibilité de participer en relais de 4 coureurs dans la limite de 20 Relais maximum.

Déroulement des épreuves

Retrait des dossards le 13 mai 2023 à partir de 8h. Départ à 11h précis. Remise des prix le 13 mai vers 18h.

Un debriefing technique de la course aura lieu à 10h30 devant la scène.

Départs

Les départs seront donnés à la base de loisirs de la Garenne à Peynier le 13 mai 2022 à 11h.

Le départ des 6 heures aura lieu à la table de pointage.

Le départ du Marathon aura lieu à la table de pointage, pour un parcours de 1km758. un décalage du départ de quelques mètres du départ peut avoir lieu pour un tour mesuré d'une autre distance (Une autre distance sera matérialisée et précisée en fonction de la distance finale du parcours)

La fin de l'épreuve des 6 Heures sera le Samedi 13 mai à 17h. Le classement sera établi en fonction du plus grand nombre de tours effectués.

Pour le marathon, la fin de l'épreuve sera effective après avoir parcouru la distance de 42Km195m, la limite horaire pour parcourir cette distance est de 6 Heures. Les coureurs n'ayant pas parcouru cette distance à la fin de l'heure limite ne seront pas classés. Le classement sera établi par ordre d'accomplissement de la distance.

Parcours

Le parcours sera balisé sur une boucle dont la distance sera mesurée et confirmée au plus tard 24h avant la course.

La distance sera devrait être de 1km758.

Un ravitaillement est à disposition sur le parcours et donc librement accessible à chaque tour.

Vestiaires avec toilettes et douches sont mis à disposition à proximité immédiate du parcours

Pointage

Le compte des tours sera réalisé par une équipe de bénévoles, pour la convivialité et les encouragements des coureurs. Une solution de pointage électronique pourra être envisagée en cas de difficulté dans la mise en place de l'équipe de bénévoles, les coureurs seraient avertis une semaine avant.

Récompenses

- Les récompenses seront déterminées en fonction des inscriptions et 15 jours avant la course

Participation aux frais des dossards

Pour le 6 heures individuel ou marathon

- Le prix des dossards pour une inscription avant le 31 mars 2023 est fixé à 40€ pour chaque coureur.
- Le prix des dossards pour une inscription entre le 1er avril et le 8 mai 2023 est fixé à 50€ pour chaque coureur

Pour les 6 heures Relais de 4 coureurs

- Le prix des dossards pour une inscription avant le 31 mars 2023 est fixé à 120€ pour l'équipe.
- Le prix des dossards pour une inscription entre le 1er avril et le 8 mai 2023 est fixé à 140€ pour l'équipe.

Pour un règlement du dossard le jour de la course la participation sera majoré de 5€ pour les coureurs individuels et de 20€ pour les équipes.

Les règlements par chèque, espèces ou CB sont possible et sont nécessaire à la bonne prise en compte de l'inscription

Conditions

En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent prend acte du règlement, s'engage à le respecter et donne aux organisateurs l'autorisation d'utiliser et diffuser toutes images de l'épreuve. L'organisation reste seule juge en cas de litige. Aucun remboursement ne sera effectué

Assurances

L'organisateur est couvert par une police d'assurance, il incombe aux participants de s'assurer individuellement.

Responsabilités

L'organisation décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques, immédiats ou futurs, le vol et les conséquences consécutives à de fausses déclarations. Le corps médical, ainsi que les juges sur le parcours pourront arrêter tout participant en mauvaise condition physique apparente.